

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEPTIDI 17 Frimaire.

(Ere vulgaire)

Mardi 8 Décembre 1795.

Positions avantageuses des armées françaises, et dispositions pour prendre les Autrichiens entre deux feux — Troubles occasionnés à Amsterdam par un club populaire. — Réflexions sur les finances. — Message du directoire exécutif relatif à la marine. — Résolution du conseil des cinq cents sur le remplacement des juges de paix et membres des municipalités. — Résolutions diverses.

A V I S.

Depuis le premier frimaire, et attendu l'excessive augmentation du papier et de la main-d'œuvre, le prix de l'Abonnement est fixé à 150 liv. pour trois mois.

Les Souscripteurs dont les Abonnemens expiroient au 30 brumaire sont priés de renouveler pour le 15 frimaire, présent mois. Ceux qui n'envoient ou ne complèteront point ce nouveau prix ne recevront la Feuille qu'au prorata de la somme qu'ils auront adressée.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Philadelphie, le 5 octobre.

Il y a dans un canton limitrophe des Etats-Unis & du Haut-Canada, & sur le territoire anglois, un lieu appelé Saint-Régis, où s'est établie une tribu de naturels du pays, connus sous le nom d'Indiens de Saint-Régis, qui ont adopté le culte catholique romain, sous la direction d'un missionnaire de cette religion payé par le gouvernement anglais. Cette peuplade est composée de six cents individus; ils sont très-doux, très-industrieux & sur-tout très-zélés pour leur nouvelle religion. Ils ont bâti eux-mêmes une assez grande chapelle, construite en pierres, évaluée à huit cents livres sterling, monnaie d'Halifax. La grande influence de la religion entretient une grande harmonie entre eux & les descendans des Européens qui vivent dans les parties voisines du Canada.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Extrait d'une lettre de Bitche, du 8 frimaire.

La percée des autrichiens dans le duché des Deux-

Ponts a jetté la terreur dans tout le pays. Cependant ces alarmes sont plus fortes que le danger n'est réel. Tant que l'armée de Sambre & Meuse sera maîtresse du Hundsrück, de la Moselle & du Bas-Rhin, depuis Backerat jusqu'à Koelln & Dusseldorff; tant que le général Saint-Cyr couvrira avec ses deux divisions le Finmasenz, il est de toute impossibilité que l'ennemi pénètre au-delà de Hombourg & de Deux-Ponts; & à plus forte raison, qu'il puisse s'avancer, comme les habitans de ce pays ont paru le craindre, du côté de Bitche ou du Hornback; car déjà il se trouve entre deux feux: d'un côté le général Pichegru retranché dans les lignes de Germersheim, qui s'étendent jusqu'à Auviller & au-delà, lui oppose de front une résistance vigoureuse, tandis que l'armée de Jourdan harcele & presse son flanc gauche. Si l'armée française, qui reçoit journellement de nombreux renforts de l'intérieur, parvient à rompre seulement quelques points de la ligne qu'occupent en ce moment les autrichiens, ceux-ci seront bientôt obligés de se retirer plus vite qu'ils ne s'étoient avancés; & peut-être le jour n'est-il pas loin où ils payeront cher leur témérité.

Les habitans des frontieres de la ci-devant Alsace n'ont donc, en cet instant, aucun motif de se livrer à ces terreurs paniques que l'on cherche à leur inspirer, & qui sont aussi ridicules qu'indignes du nom français. Qu'ils s'attachent plutôt à seconder le courage des défenseurs de la république, en leur fournissant les subsistances & les effets d'équipement dont ils ont besoin.

De Paris, le 17 frimaire.

Oa ne doute plus que le comte Carletti n'ait reçu en effet un ordre de sortir dans un bref délai du territoire de la république, & l'on croit généralement que la cause en est dans quelques démarches faites par ce ministre pour voir la fille de Louis XVI au Temple, avant son départ pour Bâle. Nous ne nous permettrons pas de rapporter les bruits qui circulent sur les détails de cet incident, qui attirera

l'attention de l'Europe, parce que tout ce qui intéresse nos relations politiques avec les autres puissances peut avoir de l'importance. Il y a eu d'abord quelque incertitude sur l'exécution de l'ordre du gouvernement; mais il y a lieu de croire que le ministre de Toscane ne sera plus à Paris au moment où on lira cet article.

On assure de nouveau que le citoyen Caillard, ministre de la république à la cour de Berlin, quittera cette résidence, où il sera remplacé, à ce qu'on prétend, par un de nos officiers généraux. Il y a apparence que, si ce changement a lieu, les talens diplomatiques des long-tems éprouvés du citoyen Caillard seront employés dans une autre mission.

On mande d'Amsterdam qu'il y a eu beaucoup de trouble & de division parmi le peuple, occasionné par l'ascendant qu'y a pris un club populaire, lequel s'étoit emparé, malgré la municipalité, des clefs de la ville & en avoit fermé les portes, dans le dessein d'arrêter un grand nombre de fonctionnaires publics & autres citoyens que les clubistes regardent comme suspects. La municipalité a eu de la peine à faire respecter son autorité, & la fermentation fait encore craindre de nouveaux troubles.

Les différens plans de finance qui ont été discutés en comité secret du conseil des cinq cents ont, dit-on, fort éclairé cette matière importante; mais on ajoute qu'aucun d'eux n'a atteint positivement le but proposé, attendu la difficulté extrême de parvenir à une régénération complète du crédit public ébranlé par les secousses effroyables qu'il a reçues pendant les jours d'anarchie qui ont précédé l'établissement du gouvernement actuel.

Ce seroit une doctrine désolante & anti-civique que celle qui feroit conclure, des difficultés qu'éprouve l'adoption d'un plan régénérateur, que ce plan est impossible à trouver. Un topique prompt & puissant, tel que le présentent tant de projets divers avec une confiance bien suspecte aux bons citoyens, est certainement la pierre philosophale; mais la réparation graduelle & successive de l'état de nos finances peut s'attendre d'une attention sévère à réformer les abus de toutes les précédentes administrations. Déjà ces abus, que tant de gens avoient intérêt de dissimuler, commencent à être connus; les administrateurs eux-mêmes, jaloux de bien faire & intéressés à ce qu'on ne leur attribue pas des maux dont ils ne sont pas les auteurs, s'empressent de lever le voile dont se couvroient les anciennes erreurs ou prévarications. C'est ce que vient de faire en particulier le ministre de la marine.

Celui de la justice, en éclairant les magistrats sur leurs devoirs, en envoyant des commissaires dans les prisons & maisons d'arrêt, pour en faire sortir les victimes innocentes du régime arbitraire, annonce aussi que la justice avoit de grandes réformes à faire dans ce que l'anarchie appelloit ses droits.

Le ministre de la guerre, celui de l'intérieur & celui des finances, ne se trouvent en mesure que de proposer des moyens d'ordre & d'économie, & ils s'y appliquent.

Le premier s'occupe du soin d'arrêter le plus promptement possible l'énorme gaspillage des fournisseurs de toute espèce qui ont fait des profits immenses, qu'ils ne rougissent pas de venir étaler à Paris par un luxe scan-

daleux de chevaux & de maîtresses; luxe qui contraste d'une manière plus qu'indécemment avec l'état de mal-aise où se trouvent quelques-uns de nos défenseurs.

Celui de l'intérieur travaille sans relâche à faire des réformes économiques dans toutes les parties d'une administration si nombreuse & si compliquée, que sans ces réformes le revenu de tous les états de l'Europe ensemble ne suffiroit pas aux dépenses énormes de la république.

Celui des finances cherche les moyens d'établir des caisses de district où les créances de l'état puissent être payées sans des déplacements continuels, qui font de Paris le caravanseraie de tous les citoyens de la république; tâche difficile, que la progression rapide de la cherté du numéraire rend si pénible à remplir.

Je lisois, il y a quelques jours, dans un papier public l'éloge des impôts indirects & l'annonce de leur prochaine restauration; on y disoit entr'autres choses, que c'étoit le genre de contribution le plus compatible avec la liberté.

Cela m'a rappelé le mot de M. Orri, contrôleur-général, & la réponse qui lui fut faite au sujet des quatre-vingt mille employés que les fermes & régies tenoient sur pied pour fouiller les personnes & les voitures au passage de chaque province dans une autre, & à l'entrée de toutes les villes, ainsi que pour aller marquer le vin dans toutes les caves, visiter le sel de tous les pots au feu, & le tabac de toutes les tabatières, & exercer une foule d'autres actes non moins amis de la liberté publique & de la tranquillité particulière.

Savez-vous bien, disoit M. Orri, que j'ai quatre-vingt mille hommes à mes ordres?

Ah, monsieur! lui répondit-on, vous avez-là un beau camp volant.

FINANCES.

Deuxième lettre écrite de Magny, au rédacteur des Nouvelles Politiques.

L'ancien receveur des gabelles de Clamecy, qui est sans contredit, le plus savant financier du Nivernois, a passé chez nous, & s'y est arrêté. On se faisoit une fête d'entendre cet habile homme sur l'affaire qui nous occupe. Sa physionomie très expressive n'annonçoit pas la joie que les bonnes nouvelles y imprimant toujours. — Vous êtes triste, citoyen; c'est mauvais signe, lui a dit le maître d'école: est-ce que les choses n'iront pas mieux? Est-ce que nous n'aurons pas bientôt le pain à bon marché? — Qu'appellerez-vous bon marché, a-t-il répondu; parlez vous d'argent ou d'assignats? — D'assignats au cours, suivant le projet de loi. — C'est la même chose que l'argent, si le cours est une fois fixé. — C'est vrai. — Eh bien, en assignats au cours, ainsi qu'en argent, le pain sera à bon marché, s'il y a abondance de bled, si le commerce est libre, & si le gouvernement ne s'en mêle pas; mais si le bled est rare, si le commerce est gêné, ou si le gouvernement s'en mêle, le bled sera cher & très-cher, à proportion de chacun de ces inconve-

niens, & encore en raison de la qualité de la monnaie. — Oui, mais quel sera sur cette denrée & sur les autres l'effet de l'opération proposée sur les assignats? quel sera son résultat? — Il y avoit trop de monnaie, il n'y en aura pas assez. — Comment pas assez, 30 milliards? & tous les savans disent qu'il n'en faut que deux pour la circulation de toute la France. — Qu'importe les 30 milliards, si le cours les réduit à 200 millions? On aura toute l'incommodité des 30 milliards & on n'aura l'usage que de 200 millions. — Alors, sans doute, le cours des assignats remontera à 30 pour un, au lieu de 150, puisque leur gage aura cette valeur, & que le signe sera rare; alors au lieu de 200 millions de monnaie on aura un milliard & les denrées baisseront nécessairement. Mais eût-on un milliard, ce seroit trop peu de moitié; & puis dans la pratique les choses ne s'arrangent pas aussi facilement que sur le papier. Je crois bien que si le gage d'un milliard paroît indubitable, ce qui n'est pas facile à persuader après cinq ans de tergiversation, les assignats s'en rapprocheroient; mais ce sera bien lentement. En attendant, il y aura pénurie de signes; le commerce ne marchera plus. Si la disette totale n'en est pas la suite, la denrée du moins, qui ne se répand que par le commerce, deviendra dans beaucoup d'endroits très-rare, & par conséquent très-cher, pendant un tems qui sera d'autant plus dur à passer, qu'on n'aura pas de moyens pour la payer. — Cela n'arrivera pas chez nous, car grâce à Dieu, nous ne manquons point d'assignats! — Oui, d'assignats démonétisés. — Non, non, l'assemblée a juré qu'elle ne les démonétiserait jamais. — Oui, lorsqu'elle a vu qu'ils se démonétisoient tout seuls. Est-ce que 150 louis en assignats ne sont pas démonétisés de 149? est-ce que dans le nouveau plan il n'y en a pas 29 de réformés sur 30? Je n'entends pas les affaires; mais à la place des auteurs du projet, j'aurois épargné le milliard qu'ils sacrifient pour diminuer une démonétisation toute faite; je l'aurois laissé aller jusqu'au bout, bien sûr qu'elle y arriveroit sans moi; & au lieu de me charger de l'iniquité des assignats, je leur aurois cherché des successeurs. — Des successeurs! on leur en a déjà trouvé dans les cédulés. — Les cédulés ne sont pas des successeurs, puisqu'elles ne sont pas une monnaie; c'est un honnête tombeau pour les assignats que j'aurois volontiers laissés sans sépulture. Ce que je demande, ce qu'il nous faudroit, c'est une monnaie, une bonne monnaie qu'on reçût avec plaisir & confiance, qu'on gardât sans crainte, qui payât également bien nos défenseurs aux frontières, nos bleds dans les marchés, la main-d'œuvre dans nos ateliers. — C'est tout simplement des écus que vous voulez; eux seuls peuvent faire toutes ces bonnes choses; mais où en prendre? — Ils sont quelque part, & le secret à chercher étoit celui de les faire sortir d'où ils sont. — Mais en attendant il faut faire la guerre, fournir aux dépenses de l'intérieur. — C'est précisément pour cela qu'il ne falloit toucher aux assignats qu'au moment où l'on pourroit s'en passer, & les éteindre en un jour sur le pied de leur dernier cours, en se gardant bien d'améliorer ce cours à l'époque du remboursement, comme si nous avions un surplus à donner en gratification à chaque porteur d'assignats. — Mais vous éludez la question. C'est en définitif de l'argent qu'il nous faut; & je vous le répète, où en prendre? — Là où l'on espère en trouver pour soutenir la guerre, car vous voyez que ce n'est plus avec des assignats que l'on compte la faire; on se propose d'y employer de bons gages. J'ap-

prouve fort cette idée; j'aurois seulement ajouté à ces moyens ceux que l'on dissipe pour prolonger l'agonie des assignats; j'aurois mis toutes les dépenses publiques au même régime où l'on va mettre celles de la guerre. Avec un gouvernement bon & fort, avec une nation industrieuse & active comme la nôtre, avec un gage sûr & de la probité dans l'administration, on peut tout entreprendre; mais en fait de monnaie, il n'en faut qu'une & qu'elle soit bonne: quoiqu'on fasse, quand il y en a deux, la bonne se cache; on ne met jamais en évidence que la mauvaise, afin de s'en défaire. Qu'on nous donne donc de la bonne monnaie, puisqu'on en a trouvé le secret, & qu'on ne perde pas un moment pour enterrer les assignats dans 200 millions de cédulés; alors nous en serons débarrassés à bon marché, sans que les possesseurs actuels de cette monnaie décriée aient à se plaindre; alors l'ordre naturel de toutes choses se rétablira bien vite; mais Dieu nous garde d'un système mixte, dont les bases sont incertaines & dont les résultats ne doivent pas être heureux. Rien que des assignats, ou plus du tout d'assignats, voilà mon dernier mot.

ESSAIS SUR LA PEINTURE, par DIDEROT, chez Buisson (1), rue Haute-fuille, n.º 20, in-8º de 450 pages, bien imprimé. Prix fixe, jusqu'au 30 frimaire, 150 liv. broché, et 137 liv. 10 sols franc de port, par la poste.

Ceux qui ont entendu converser Diderot n'ont qu'à ouvrir, au hasard, un feuillet de ce livre, ils croiront l'entendre parler. Ceux qui ne l'ont pas connu concevront quel étoit ce mélange de bonhomme, d'élevation, de grâces piquantes & nobles, de popularité un peu cynique; cette subtilité d'idées, cette familiarité extrême de tournures & d'images qui caractérisoient ce philosophe. Il en portoit le titre sans préjudice pour sa gaieté. Sa belle tête, ses yeux pleins d'un feu doux & céleste promettoient les discours de Platon; ce n'étoit quelquefois que l'auteur des *Bijoux indiscrets*. Il raisonne ici de peinture; l'idée du beau, du *talon* étoit sa religion unique: il ne parle du beau qu'avec extase. Son ami Falconet, que Dieu créa tout exprès pour disputer avec lui, disoit que les gens de lettres ne se connoissoient pas véritablement aux arts. Ignore ce qu'il pensoit en détail de certaines applications que Diderot faisoit des principes; mais il devoit avouer que ses idées générales n'étoient pas une répétition de ce que les autres ont écrit.

Ce qui rend ces Essais plus intéressans encore, c'est que Diderot n'y parle pas seul. Quoiqu'il le fasse toujours avec originalité, & quelquefois avec charme, on sent qu'il est souvent entraîné par son imagination; elle lui fait trop de bruit; on desire qu'il soit arrêté de tems en tems par un *Moniteur*, qui, sans lui contester la qualité de philosophe, sache mieux résister que lui à l'enthousiasme. Or, cet homme se trouve la tout à propos; interromp quelquefois Diderot dans des notes, lui tient

(1) Le citoyen Buisson donne avis qu'il prolonge jusqu'au 10 nivôse les conditions portées par son catalogue in-4º qui a été distribué, il y a plus d'un mois, avec les *Nouvelles Politiques*.

tête, & le monologue du philosophe se change pour un moment en dialogue.

Il n'y a point d'amateur des arts qui ne doive lire cet ouvrage avec plaisir. On peut aimer mieux Winkelmann, plus enthousiaste encore, mais savant & sublime; on peut aimer mieux Mengs, un peu morose, un peu trop métaphysicien, mais qui vous occupe fortement des grands modèles & des grandes parties de l'art. Mais combien Webb & Saltzer, & une foule d'autres *dogmatistes* en peinture sont moins attachans que Diderot! Puisse la riche collection du Musée, ouverte au public, recevoir souvent les visites, entendre les dissertations gaies, les paradoxes ingénieux d'amateurs semblables à lui! & puissent-ils y rencontrer, pour les rectifier, des contradicteurs aussi éclairés que celui qui l'interrompt ici quelquefois!

Terminons cette notice par une phrase du premier *Essai*, qui s'applique également bien au gouvernement & aux arts: *C'est la lumière générale de la nation qui empêche le souverain, le ministre et l'artiste de faire des sottises.*

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CHÉNIER.

Suite de la séance du 15 frimaire.

Nous avons rapporté que le directoire avoit fait passer un mémoire contenant la proposition d'un emprunt forcé.

Cet emprunt, tel qu'il est proposé, seroit de 600 millions en numéraire; les contribuables seroient divisés en douze classes, dont la première payeroit 1200 liv., la seconde 1100 liv., & ainsi de suite jusqu'à la dernière qui ne payeroit que 100 liv.

L'emprunt ne porteroit que sur les citoyens aisés.

Un dernier message est relatif à l'état où se trouve la marine française.

Ce message porte que le directoire exécutif a cru qu'il étoit de son devoir de dévoiler avec courage & franchise l'état dans lequel il a trouvé la république, ainsi que ses ports & ses arsenaux.

Cet état déplorable, continue le directoire exécutif, est connu de nos ennemis, qui nous bravent & nous insultent jusque sur nos côtes; & sa publicité ne sauroit plus être impolitique, puisqu'elle ne peut que stimuler l'énergie du gouvernement, qui doit tout réparer & provoquer la sagesse du corps législatif à l'étayer par de bonnes loix.

Nos flottes humiliées, battues, bloquées dans nos ports, dénuées de ressources en vivres, en matières navales, déchirées par l'insubordination, avilies par l'ignorance, ruinées par les désertions....: tel est l'état dans lequel les hommes à qui vous avez confié le gouvernement ont trouvé la marine française. Au milieu de cette situation désastreuse, loin de s'abandonner au découragement, le directoire a reconnu que la république possédoit encore de grands talens, de grandes ressources, & de puissans moyens de tout réparer en peu de tems.

La tâche qui lui est imposée ne l'éffraie pas, & déjà

des ordres sont donnés pour réunir dans nos ports tous les élémens d'une puissante marine, pour rattacher au travail des individus qu'une longue licence avoit rendus sourds à la voix du devoir; pour purger la marine des royalistes, des ignorans & des lâches qui la déshonorent, pour armer enfin des escadres confiées à des républicains expérimentés & hardis, qui brûlent de rencontrer & de vaincre ces cruels & implacables ennemis dont la perfide politique justifie si bien notre haine & appelle toute notre vengeance.

Le directoire présenté ici les principaux motifs qui l'engagent à solliciter du corps législatif une nouvelle organisation pour la marine, dont il indique les bases. Il termine son message en ces termes:

« En vous adressant, dès le principe de ses travaux des observations sur l'état de la marine & sur les moyens de rectifier ce qui lui paroît avoir de defectueux, son organisation, il a cru toucher au point capital d'où dépend le bonheur & la gloire de la France, une paix prompte, fondée sur la délaite & l'humiliation de nos rivaux maritimes. Tel est l'objet de tous ses vœux, tel sera le but de tous ses efforts, tel est le cri de la France entière ».

L'impression de ce message est ordonné.

Séance du 16 frimaire.

Le conseil a pris, pour le remplacement des juges de paix, des officiers municipaux, la même résolution que pour les juges des tribunaux. Syeys a annoncé qu'avant de faire son rapport, la commission des finances avoit de nouveaux renseignemens à demander au directoire exécutif.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen TRONCHET.

Séance du 16 frimaire.

On fait la lecture du procès-verbal d'hier; la rédaction en est adoptée.

Le président lit successivement les déclarations d'urgence qui précèdent trois résolutions envoyées par le conseil des cinq-cents. Les motifs de ces déclarations sont approuvés.

La seconde résolution porte que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie.

La seconde met à la disposition du ministre de la guerre une nouvelle somme de 1500 millions pour les besoins des hôpitaux militaires.

Ces deux premières résolutions sont approuvées.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement de la troisième, qui charge les commissaires de la comptabilité de la vérification & appurement de la comptabilité ancienne.

Bourse du 16 frimaire.

Inscriptions. 280-300.
Louis 4800-600-70-800-50-900-80-60-50-30-25-800-25-50-70-900-925.